DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MAIRIE DE LA TURBIE
Courrier arrivé le :
18 JUIL. 2025
Accusé réception ☐ OUI ☐ NON
Service traitant : Urba
Service pour information :

Direction Générale
des Services Départementaux

Direction Générale Adjointe
pour le Développement

Direction de l'attractivité territoriale

Service de l'Aménagement, du Tourisme
et de la Montagne

Monsieur Jean-Jacques RAFFAELE
Maire de La Turbie
Mairie de La Turbie
27 Avenue de la Victoire
06320 La Turbie

Nice, le 15 JUIL. 2025

Objet : Avis du Conseil départemental sur le projet de modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Turbie

Monsieur le Maire,

Par courriel en date du 13 juin 2025, vous avez adressé au Conseil départemental des Alpes-Maritimes, pour avis, le projet de modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Turbie et je vous en remercie.

Dans le cadre de l'association des personnes publiques à la modification des documents d'urbanisme (article L.153-40 du code de l'urbanisme), le Conseil départemental émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Christelle BIZET
Directrice de l'Attractivité Territoriale